EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:30 a.m. [ET], in camera, to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

Senator Brian Francis (Chair) in the chair.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, I would begin by acknowledging that the land on which we gather is on the traditional, ancestral and unceded territory of the Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members to introduce themselves by stating their name and province or territory.

Senator Arnot: I am Senator David Arnot from Saskatchewan. I live in Treaty 6 territory.

Senator Hartling: Good morning. Senator Nancy Hartling from New Brunswick from the unceded territory of the Mi'kmaq people.

Senator McNair: Good morning. I'm Senator John McNair. I'm from New Brunswick also, Nouveau Brunswick.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

Senator Prosper: Senator P. J. Prosper from Nova Scotia, the land of the Mi'kmaq people.

Senator White: Judy White, proud Mi'kmaw from Ktaqmkuk, better known as the province of Newfoundland and Labrador.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

[Translation]

Senator Audette: Good morning, [Innu-aimun spoken], Michèle Audette, De Salaberry senatorial division, Québec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30 (HE), avec vidéoconférence et à huis clos, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques ainsi que les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

Le sénateur Brian Francis (président) occupe le fauteuil.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président: Honorables sénateurs, j'aimerais tout d'abord reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine, où vivent maintenant de nombreuses Premières Nations, ainsi que de nombreux Métis et Inuits de toute l'Île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, lieu aussi appelé Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité des peuples autochtones. Je vais maintenant inviter les membres du comité à se présenter, en se nommant et en précisant la province ou le territoire qu'ils représentent.

Le sénateur Arnot : Je suis le sénateur David Arnot, de la Saskatchewan. Je vis sur le territoire du Traité n° 6.

La sénatrice Hartling: Bonjour. Sénatrice Nancy Hartling, du territoire non cédé du peuple mi'kmaq, au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McNair: Bonjour. Je suis le sénateur John McNair. Je viens également du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Sorensen: Karen Sorensen, de l'Alberta, au parc national Banff, sur le territoire du Traité nº 7.

Le sénateur Prosper : Sénateur P.J. Prosper, de la Nouvelle-Écosse, terre des Mi'kmags.

La sénatrice White: Judy White, fière Mi'kmaq de Ktaqmkuk, lieu mieux connu sous le nom de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Coyle: Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki.

[Français]

La sénatrice Audette : Bonjour, [mots prononcés en innuaimun], Michèle Audette, division sénatoriale De Salaberry, au Québec.

[English]

The Chair: Senators, today we are continuing a series of briefings meant to inform and guide the future work of this committee. Before I proceed, I want to note that the content of this meeting relates to Indian residential schools, which some may find distressing. There is support available for anyone requiring assistance at all times free of charge via the National Indian Residential School Crisis Line at 1-866-925-4419 and at Hope for Wellness Helpline at 1-800-721-0066 or at www.hopeforwellness.ca.

I want to give you some background about today. You may recall that, last March, the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples heard from the NCTR, the National Centre for Truth and Reconciliation and the Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools regarding their respective work honouring, amplifying and uncovering the truth about the residential school system and its painful and lasting impact.

Based on this testimony, on July 19, the Committee on Indigenous Peoples issued an interim report entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation.* One of the recommendations made in that interim report included a commitment to hold public hearings with governments, churches and others who continue to withhold records about residential schools and associated sites.

During today's meeting, we will hear from the following witnesses: from the Sisters of Charity — Halifax, Mary Flynn, Congregational Archivist and Sister Donna Geernaert, Former Congregational Leader. *Wela'lin* and thank you both for joining us today.

The witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators. I now invite Mary Flynn and Sister Donna Geernaert to give their opening remarks.

Mary Flynn, Congregational Archivist, Sisters of Charity — Halifax: Good morning. Thank you to the members of the committee for the invitation to appear.

We're speaking to you from Halifax, Nova Scotia, Mi'kma'ki. I wanted to share a bit about the Sisters' involvement in residential schools and the actions the congregation has taken to support the work of the Truth and Reconciliation Commission and the National Centre for Truth and Reconciliation.

[Traduction]

Le président: Sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui notre série de séances d'information qui visent à éclairer et à orienter les travaux futurs de notre comité. Avant d'aller plus loin, je précise que la présente réunion porte sur les pensionnats indiens, un sujet que certains peuvent trouver troublant. Du soutien est accessible en tout temps et sans frais pour toute personne qui en a besoin. Vous n'avez qu'à appeler à la ligne d'écoute téléphonique de Résolution des questions de pensionnats indiens, au 1-866-925-4419, ou à la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, au 1-855-242-3310. Vous pouvez aussi clavarder à www.espoirpourlemieuxetre.ca.

J'aimerais maintenant vous donner quelques renseignements concernant la journée d'aujourd'hui. Vous vous rappellerez peutêtre que, en mars dernier, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a entendu le Centre national pour la vérité et la réconciliation et le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats autochtones, qui nous ont parlé de leur travail destiné à honorer la mémoire des survivants et des victimes, à mettre en lumière la situation et à exposer toute la vérité concernant le système des pensionnats et ses conséquences douloureuses et durables.

À la lumière des témoignages reçus le 19 juillet, le comité a publié un rapport provisoire intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*. Ce rapport recommandait notamment la tenue d'audiences publiques avec les gouvernements, les organisations religieuses et les autres entités qui continuent de refuser de divulguer les documents concernant les pensionnats et les sites qui y sont associés.

Au cours de la séance d'aujourd'hui, nous entendrons les témoins suivants : Mary Flynn, archiviste, et sœur Donna Geernaert, ancienne supérieure générale, des Sœurs de la Charité de Halifax. *Wela'lin* et merci à vous deux d'être des nôtres aujourd'hui.

Les témoins feront une déclaration liminaire de cinq minutes environ, puis il y aura une période de questions par les sénateurs. J'invite maintenant Mary Flynn et sœur Donna Geernaert à faire leur déclaration liminaire.

Mary Flynn, archiviste, Sœurs de la Charité de Halifax : Bonjour. Je remercie les membres du comité pour leur invitation.

Nous nous adressons à vous de Halifax, en Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki. J'aimerais vous expliquer un peu la participation des Sœurs de la Charité dans les pensionnats indiens et les gestes que la congrégation a posés pour soutenir le travail de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et du Centre national pour la vérité et la réconciliation.

From 1930 until 1967, the Sisters of Charity staffed Shubenacadie Residential School here in Nova Scotia and served as teachers and domestic workers. In 2015, the Congressional Leadership Team, in collaboration with Sister Donna, approved the release of all our records relating to residential schools, so I began to scan them.

In total, there are about seven linear centimetres of textual documents and about 40 photographs related to Shubenacadie Residential School in our archives. These records include an information book of important dates and the mission list of sisters, annals from the convent, correspondence and photographs. The records were created by the sisters missioned at the convent, and while they're not official school records, they include references to the school and its students.

In May 2015 and October 2016, the scanned documents were sent to the National Centre for Truth and Reconciliation in Winnipeg, Manitoba. The records were sent in full and without any privacy restrictions.

In December 2018, I sent a spreadsheet of references from our annals to the NCTR to support their work to create a memorial register, as well as to help identify where students who died while attending the school might have been buried.

The records from the Sisters of Charity — Halifax Congregational Archives were made publicly available on the NCTR website in September 2021.

I welcome any questions that the committee might have regarding the records in our archives. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Flynn.

Sister Donna Geernaert, Former Congregational Leader, Sisters of Charity — Halifax: Good morning, everyone. I served as congregational leader from 2002 to 2014 with the Sisters of Charity — Halifax.

I was a member of the Corporation of Catholic Entities Party to the Indian Residential School Settlement and was involved in the negotiations that led to the Indian Residential School Settlement Agreement, or IRSSA. During and after my time in leadership, I have been committed to ensuring our congregation's compliance with the terms of the agreement in support of the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC's, Calls to Action. In this context, I'm grateful for the opportunity to meet with you today to come to a clearer understanding about any archival documentation you think we may have failed to forward to the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR. I am not a professional archivist, so I will leave those details to Mary Flynn. I would, however, like to identify some of the steps that we, Sisters of Charity — Halifax, have taken in response to IRSSA and the TRC.

De 1930 à 1967, les Sœurs de la Charité étaient affectées au pensionnat de Shubenacadie, ici, en Nouvelle-Écosse, où elles étaient enseignantes et domestiques. En 2015, l'équipe de direction de la congrégation, en collaboration avec sœur Geernaert, a approuvé l'accès à tous ses documents liés aux pensionnats. J'ai donc commencé à les numériser.

Au total, nos archives comptent environ 7 centimètres linéaires de documents écrits et environ 40 photos associés au pensionnat de Shubenacadie. Ils comprennent un livre d'information sur les dates importantes et la liste des missions des sœurs, les annales du couvent, de la correspondance et des photos. Les documents ont été créés par les sœurs du couvent. Bien qu'il ne s'agisse pas de dossiers scolaires officiels, on y trouve des références au pensionnat et à ses élèves.

En mai 2015 et en octobre 2016, les documents numérisés ont été envoyés au Centre national pour la vérité et la réconciliation, à Winnipeg, au Manitoba. Ces documents ont été transmis en entier, sans la moindre contrainte associée à la confidentialité.

En décembre 2018, j'ai envoyé les références de nos annales sous forme de tableur au centre pour soutenir son travail de création d'un registre commémoratif, de même que pour l'aider à établir où pourraient être inhumés les élèves qui sont morts au cours de leur séjour au pensionnat.

Le centre a publié les documents des archives des Sœurs de la Charité de Halifax sur son site Web en septembre 2021.

Je suis prête à répondre à toute question que pourrait avoir le comité sur les documents dans nos archives. Merci.

Le président : Merci, madame Flynn.

Sœur Donna Geernaert, ancienne supérieure générale, Sœurs de la Charité de Halifax : Bonjour à tous. J'ai été supérieure générale des Sœurs de la Charité de Halifax de 2002 à 2014.

J'ai fait partie de la Corporation des organismes catholiques signataires de l'entente sur les pensionnats indiens et j'ai pris part aux négociations qui ont mené à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Pendant mon mandat de supérieure et après celui-ci, je me suis engagée à ce que la congrégation respecte les modalités de la convention dans l'optique des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Dans ce contexte, je suis reconnaissante de pouvoir vous rencontrer aujourd'hui pour en arriver à une meilleure compréhension de tout document d'archives que nous pourrions selon vous avoir omis de transmettre au centre. Je ne suis pas archiviste, donc je vais laisser ces détails à Mary Flynn. Toutefois, j'aimerais préciser certaines des mesures qui les Sœurs de la Charité de Halifax ont prises dans la foulée de la convention et de la commission.

I, and several other members of the congregation, participated in the TRC hearings in Halifax, Edmonton and Vancouver as well as the closing events in Ottawa. In Halifax, I was invited to speak at a circle of reconciliation, where I expressed deep sadness evoked by hearing the survivors' stories, recognized the schools as part of the system that was racist and oppressive and highlighted the importance of working together on common projects. In Vancouver, I was part of a group who addressed a reconciliation circle on behalf of women religious offering an apology and making a commitment to support Indigenous efforts to achieve justice within Canada.

In 2018, a special panel acknowledging our involvement in the Residential Schools at Shubenacadie and Cranbrook was added to the Heritage Garden at Caritas Residence. In addition, I'm a member of the Our Lady of Guadeloupe Circle, which enables me to participate with representatives of other IRSSA signatories in all-parties meetings, where we monitor implementation of the TRC Calls to Action. The congregation has provided grants, bursaries and scholarships [Technical difficulties], Unama'ki College at Cape Breton University, the Women Rising Bursary with Resist Exploitation Embrace Dignity, or REED, Vancouver, and Sacred Heart School of Halifax. We have contributed financially to the development of the Mi'kmawey Debert Cultural Centre in Nova Scotia and the First Nations Health Authority in B.C.

Working with others, many sisters have promoted, participated in and, at times, facilitated the blanket exercise. Through KAIROS, sisters have helped support the report on Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, participated in efforts to promote the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, and worked towards the revision of the provincial elementary school curriculum here in Nova Scotia.

Through Share, sisters have worked with investment holders to create yearly directions related to fair work and training for Indigenous people. In collaboration with others, sisters have supported fracking projects in New Brunswick as well as protests and court hearings to protect the Shubenacadie River against a plan to store salt in caves, which endangers Mi'kmaq fisheries, and have helped to provide supplies and support to Mi'kmaq in the Nova Scotia lobster dispute.

I hope this summary of the variety of activities we Sisters of Charity have undertaken may be seen as a brief illustration of our ongoing commitment to the TRC Calls to Action and the Indigenous peoples of Canada.

Tout comme plusieurs autres membres de ma congrégation, j'ai participé aux audiences de la commission à Halifax, à Edmonton et à Vancouver, de même qu'à des activités de clôture à Ottawa. À Halifax,. On m'a invitée à prendre la parole à un cercle de réconciliation, où j'ai exprimé la profonde tristesse que m'ont inspirée les histoires des survivants, où j'ai admis que les pensionnats faisaient partie d'un système raciste et oppresseur, et où j'ai insisté sur l'importance de travailler ensemble à des projets communs. À Vancouver, j'ai fait partie d'un groupe qui a pris la parole devant un cercle de réconciliation au nom des religieuses pour présenter des excuses et nous engager à soutenir les efforts des Autochtones pour obtenir justice au Canada.

En 2018, un groupe spécial a reconnu qui reconnaît notre engagement à l'égard des pensionnats de Shubenacadie et de Cranbrook a été ajouté au jardin du patrimoine de la résidence Caritas. De plus, j'appartiens au Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe, ce qui me permet de participer à des réunions de toutes les parties prenantes à la convention en compagnie de représentants d'autres signataires. Dans le cadre de ces réunions, nous assurons le suivi de la mise en œuvre des appels à l'action de la commission. La congrégation fournit des subventions, des bourses et des bourses d'études [difficultés techniques], le Collège Unama'ki de l'Université Cape Breton, la Women Rising Bursary de Resist Exploitation Embrace Dignity, ou REED, à Vancouver, et l'École du Sacré-Cœur de Halifax. Nous contribuons financièrement au développement du Centre culturel Mi'kmawey de Debert, en Nouvelle-Écosse, et à la Régie de la santé des Premières Nations de la Colombie-Britannique.

En collaboration avec d'autres intervenants, nombre de sœurs font la promotion de l'exercice des couvertures, y prennent part et, parfois, en assurent l'animation. Par l'intermédiaire de KAIROS, les sœurs ont contribué à soutenir le rapport sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, nous avons participé aux efforts de promotion de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et nous avons œuvré à la révision du programme scolaire des écoles primaires de la Nouvelle-Écosse.

Par l'intermédiaire de SHARE, les sœurs collaborent avec des investisseurs à la conception de directives annuelles relatives au travail équitable et à la formation des peuples autochtones. En collaboration avec d'autres intervenants, les sœurs appuient des projets de fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick, ainsi que les protestations et les audiences judiciaires relativement à la protection de la rivière Shubénacadie contre un projet de stockage de sel dans des grottes, ce qui met en péril les pêches des Mi'kmaqs, et elles contribuent à l'approvisionnement et au soutien des Mi'kmaqs en Nouvelle-Écosse dans le différend sur le homard.

J'espère que ce résumé de la gamme des activités entreprises par les Sœurs de la Charité permet de brièvement illustrer notre engagement soutenu envers les peuples autochtones du Canada et la concrétisation des appels à l'action de la commission. Thank you.

The Chair: Thank you, Sister Geernaert.

We will now open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you for coming today, witnesses. We appreciate your testimony here.

I would like to ask Mary Flynn a question, just so I completely understand what you said. You said that you had a linear measurement. What was that measurement? I heard seven centimetres. That can't be right.

Ms. Flynn: It is seven centimetres. It is just a few volumes, so not very much. It did not fill a box or anything like that. It was just a few folders of information. We are not talking about metres and metres like some of the other entities have shared. There is very little.

Senator Arnot: What is your explanation for such a small amount of documents? Was there any screening done? Did you hold back any records in any way? How is it that you have such a small measurement or small number of documents, obviously?

Ms. Flynn: That would be very typical for a school where sisters taught at but did not own. I have seen that for other convents in New York or Nova Scotia. If the sisters taught at a school, we mostly have records relating to the convent; whereas, if the sisters owned a school, such as Mount Saint Vincent Academy, then we have student records and more administration records. But where they were teachers and domestic workers, we do not have things that would be at the level of student records, student registers or anything from principals, because the sisters did not have that role in the schools.

Senator Arnot: Where are those records, the actual detailed school records? If they are not in your possession, where are they? Do you know?

Ms. Flynn: I would suggest talking to Library and Archives Canada. Also, the Archdiocese of Halifax-Yarmouth was involved in the school starting in 1930, and then the Oblates, starting in, I believe, 1956. Those would be the three repositories that I would recommend contacting.

Senator Arnot: Sister Geernaert, you seem to be a champion for reconciliation. You have been involved in a lot of things that respect Indigenous people and are promoting reconciliation. Is there anything else you would like us to know about what you have done or what you have seen the Sisters of Charity — Halifax do?

Merci.

Le président : Merci, sœur Geernaert.

Les sénateurs peuvent maintenant poser leurs questions.

Le sénateur Arnot : Merci aux témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Nous vous remercions pour votre contribution.

J'aimerais vous poser une question, madame Flynn, car je veux bien saisir ce que vous avez dit. Vous avez dit que vous aviez une mesure linéaire. Qu'est-ce que c'est que cette mesure? J'ai compris sept centimètres. Ce n'est sûrement pas correct.

Mme Flynn: C'est bien cela, sept centimètres. Il ne s'agit que de quelques volumes, donc ce n'est pas beaucoup. Ils ne remplissent pas une boîte, par exemple. Il ne s'agit que de quelques chemises de renseignements. Nous ne parlons pas de mètres et de mètres, comme ce qu'ont fourni d'autres entités. Il y a très peu de documents.

Le sénateur Arnot : Comment expliquez-vous qu'il y en ait si peu? Y a-t-il eu un tri préalable? Avez-vous retenu des documents de quelque façon? Comment se fait-il que vous ayez une si petite mesure ou, manifestement, si peu de documents?

Mme Flynn: C'est on ne peut plus normal dans le cas d'une école où les sœurs enseignaient, mais qu'elles ne possédaient pas. Je l'ai constaté dans d'autres couvents à New York ou en Nouvelle-Écosse. Si les sœurs enseignaient dans une école, nous disposons essentiellement de dossiers relatifs au couvent. En revanche, si les sœurs possédaient l'école, comme dans le cas de la Mount Saint Vincent Academy, nous avons des dossiers d'élèves et plus de dossiers administratifs. Toutefois, quand les sœurs étaient enseignantes et domestiques, nous n'avons rien qui pourrait ressembler à des dossiers d'élèves, des registres d'élèves ou quoi que ce soit émanant des directeurs, parce que les sœurs n'occupaient pas ce rôle dans les écoles.

Le sénateur Arnot : Où sont ces dossiers, les dossiers scolaires détaillés? Si vous ne les avez pas en votre possession, où sont-ils? Le savez-vous?

Mme Flynn: Je vous suggère de communiquer avec Bibliothèque et Archives Canada. L'archidiocèse de Halifax-Yarmouth était également lié au pensionnat, à sa création en 1930, de même que les oblats à compter de 1956, je crois. Ce serait les trois sources que je vous recommanderais de joindre.

Le sénateur Arnot : Sœur Geernært, vous semblez militer pour la réconciliation. Vous participez à beaucoup de choses qui touchent les Autochtones et qui font la promotion de la réconciliation. Y a-t-il quoi que ce soit d'autre que vous aimeriez nous dire sur ce que vous avez fait ou ce que vous avez vu les Sœurs de la Charité de Halifax accomplir?

Sister Geernaert: Actually, I had to synthesize and summarize because of the time limits. We have some information on our Sisters of Charity — Halifax website for the one hundred and seventy-fifth anniversary. If you go down to Week 6, you will find some information there about more of the activities that we have been involved in.

We have been really interested in education, so some of our members have purchased a number of books by Indigenous women or Indigenous people and distributed them widely to our members. We feel education is one of the things that is really important.

The other thing we participated in is providing financing for a couple of women who were working on projects, one on decolonizing water, looking at Indigenous approaches to water safety, and then one here in Nova Scotia, a woman recalling her experience at residential school. It was a book published called *Fatty Legs: A True Story*, and it was really quite a good story about how she stood up for herself.

Those are some of the things that we have done. A number of sisters are also very quick to make connections with their Indigenous brothers and sisters. We have a couple of sisters who are learning Indigenous languages. I think that is a wonderful idea.

Senator Arnot: Thank you.

The Chair: I have a question for either or both of you. Were there other files, such as personnel files, retained by the Sisters of Charity? Have you communicated further with the NCTR, as they have identified that Sisters of Charity still have holdings related to the Shubenacadie school?

Ms. Flynn: I haven't been in contact with the NCTR regarding what records they have identified as us withholding. I am not clear on that. I was kind of surprised when we got the call to appear, because I was not even aware of the report, but if they are interested in things like personnel files, then we can be in contact. In our information book that is on the NCTR website, there is a list of all of the sisters who served there, so that kind of information was public from the start, from the 1930s. It depends on what else they are looking for and what would be helpful in this. That is something, I suppose, I should contact them and have a conversation with them about.

Sister Geernaert: One of the things I did note is that of the sisters who served at Shubenacadie, only one is still alive. She was a teacher of Grade 4 and 5 from 1963-67. She is currently living in a retirement centre in Wellesley and is suffering from dementia.

Sœur Geernaert : En fait, j'ai dû résumer pour respecter le temps alloué. Il y a des renseignements sur le site Web des Sœurs de la Charité de Halifax, dans le cadre de notre 175^e anniversaire. Si vous consultez les activités de la semaine 6, vous trouverez des renseignements sur d'autres activités auxquelles nous avons pris part.

Nous avons un très grand intérêt pour l'éducation. Certaines de nos membres ont donc acheté différents livres de femmes autochtones ou d'auteurs autochtones et les ont fait circuler au sein de notre communauté. Nous estimons que l'éducation est une chose très importante.

Nous avons également fourni du financement à quelques femmes qui travaillaient sur différents projets, dont un sur la décolonisation de l'eau, sur les approches autochtones en matière de sécurité de l'eau, et puis un, ici, en Nouvelle-Écosse, portant sur une femme qui se souvient de son expérience en pensionnat. C'est un livre intitulé *Les bas du pensionnat*. C'est vraiment une très bonne histoire qui raconte comment cette femme s'est affirmée.

Ce sont là certaines des choses que nous faisons. Quelques sœurs sont également très habiles pour tisser des liens avec leurs frères et sœurs autochtones. Nous avons quelques sœurs qui apprennent des langues autochtones. Je crois que c'est une merveilleuse idée.

Le sénateur Arnot : Merci.

Le président: J'ai une question pour l'une de vous deux. Vous pouvez aussi y répondre toutes les deux. Y a-t-il d'autres dossiers, comme les dossiers du personnel, gardés par les Sœurs de la Charité? Avez-vous poussé les communications avec le centre, puisqu'il a établi que les Sœurs de la Charité retiennent encore des documents liés au pensionnat de Shubenacadie?

Mme Flynn: Je n'ai pas échangé avec le centre relativement aux documents que nous retenons selon son évaluation. Je ne suis pas au fait de la situation. J'ai été plutôt surprise par l'invitation à comparaître devant le comité, car je n'étais même pas au courant du rapport, mais si le centre s'intéresse à certains documents comme les dossiers du personnel, nous pouvons certes communiquer avec lui à cet effet. Dans notre livre d'information qui figure sur le site Web du centre, il y a une liste de toutes les sœurs qui ont œuvré au pensionnat, donc ce type de renseignements est public depuis toujours, soit depuis les années 1930. Tout dépend de ce que le centre cherche à obtenir d'autre et ce qui lui serait utile. Je présume que je devrais communiquer avec le centre là-dessus et en discuter avec les responsables.

Sœur Geernaert : L'une des choses que j'ai remarquées, c'est que de toutes les sœurs qui ont œuvré à Shubenacadie, il n'y en a qu'une qui soit toujours vivante. Elle y a enseigné la 4^e et la 5^e année de 1963 à 1967. Elle vit actuellement dans un centre de retraite de Wellesley et est atteinte de démence.

The Chair: Thank you for that.

Back to my supplementary, you will follow up with the NCTR? Thank you.

Senator White: My question is a follow-up from Senator Arnot's, and it is for Sister Geernaert. In your opening, you were saying that you helped and contributed with a number of Indigenous groups. I am curious about the First Nations Health Authority, the FNHA. They are the first of its kind provincial authority out of B.C., and well renowned in the country from an Indigenous health perspective. I would like to know what your contribution to that particular organization was and how you worked with it to get it to where it is today.

Sister Geernaert: I am not quite sure who made the initial contact. We did contribute \$10,000 to a water purification project. That is what I know at this point in time. As a congregation, we have a policy statement about water, so, consequently, would certainly be willing to do other things on water if we were to get a request.

Senator White: So to clarify, you provided funding or money to this group?

Sister Geernaert: Yes, we did.

Senator White: But not work in developing the organization.

Sister Geernaert: No. We were not a part of that.

Senator White: Thank you.

Senator Sorensen: A couple of my questions have been answered, but for clarity, Ms. Flynn, based upon information that we just heard, I was going to ask, as I've asked others, if there was any living staff members from Shubenacadie who may be able to answer questions. I understand that situation from Sister Geernaert. I'm just confirming that there is no one else, administrators or anyone else, who would still be able to give living information.

The second part of my question is that you said that the records were sent in 2021. I have a note here. I am curious about this, and I will ask you to speak for yourself and, perhaps, for others. It is noted that author Chris Benjamin asked for archival information in 2021 with respect to a book he was writing, Legacies of the Shubenacadie Residential School, and he was denied access. When media or an author asks for information that has been sent to the appropriate place, is it normal to refuse that? Is there a reason to refuse that? That question is for Ms. Flynn.

Ms. Flynn: Thank you.

Le président : Merci de ces précisions.

Pour revenir à ma question complémentaire, allez-vous faire un suivi auprès du centre? Merci.

La sénatrice White: Ma question fait suite à celle du sénateur Arnot, et elle s'adresse à sœur Geernaert. Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que vous avez aidé différents groupes autochtones. Le cas de la Régie de la santé des Premières Nations m'intrigue. C'est la première organisation en son genre, en Colombie-Britannique, et elle est bien connue au pays pour son approche en santé autochtone. J'aimerais connaître votre contribution à cette organisation en particulier et la façon dont vous avez collaboré avec elle pour qu'elle arrive là où elle en est aujourd'hui.

Sœur Geernaert : Je ne sais trop qui a pris l'initiative. Nous avons fait une contribution de 10 000 \$ à un projet de purification de l'eau. C'est ce que je sais en ce moment. En tant que congrégation, nous avons un énoncé de politique en matière d'eau, donc, évidemment, nous sommes prêtes à faire autre chose dans ce domaine si on nous en fait la demande.

La sénatrice White: Donc, pour que ce soit clair, vous avez fourni des fonds ou de l'argent à ce groupe?

Sœur Geernaert: Oui.

La sénatrice White: Pas de travail de développement de l'organisation, donc.

Sœur Geernaert: Non, nous n'avons pas participé à cela.

La sénatrice White: Merci.

La sénatrice Sorensen: On a répondu à certaines de mes questions, mais pour que ce soit clair, madame Flynn, j'allais vous demander, comme je l'ai demandé à d'autres, si, d'après les renseignements qui viennent d'être fournis, il y a encore des membres du personnel de Shubenacadie en vie qui pourraient répondre à des questions. Sœur Geernaert a précisé ce qu'il en est. Je souhaite simplement confirmer qu'il n'y a personne d'autre, aucun administrateur, par exemple, qui pourrait fournir des renseignements en chair et en os.

La deuxième partie de ma question porte sur ce que vous avez dit sur les documents envoyés en 2021. J'ai une note ici. Je trouver cela intriguant et je vous demande de répondre en votre nom et, peut-être, en celui des autres. Il est écrit que l'auteur Chris Benjamin a demandé des renseignements d'archives en 2021 dans le cadre de ses recherches pour son livre, *Legacies of the Shubenacadie Residential School*, et qu'on les lui a refusés. Quand les médias ou un auteur demandent des renseignements qui ont été envoyés là où il le fallait, est-il normal qu'ils essuient un refus? Y a-t-il une raison pour ce refus? Cette question s'adresse à Mme Flynn.

Mme Flynn: Merci.

To answer your first question, the records were first submitted in 2015 and 2016. They were then put online on the NCTR website in 2021, so now they are available.

If I recall correctly, Mr. Benjamin's book had predated when I started working for the sisters, so I am not clear on all of the details relating to that because I did not handle it, if it is the book that I am thinking of. Our congregational leader handles all requests relating to residential schools in our communications. I could follow up with them, if that would be helpful.

Senator Sorensen: I am not sure that is necessary. It was more of a generic question for discussion here. If the records are somewhere else, who are they available to? I guess it is online at some point. I just found that story interesting.

Sister Geernaert, you may have just answered this question through Senator White, but I have a note that the organization that you co-chaired was the Moving Forward Together Campaign, fund-raising for healing and educational programs. Can you tell us how much the Sisters of Charity — Halifax raised for this initiative and how those funds were used? That might have been the extent of the answer when you said \$10,000 towards a water project.

Sister Geernaert: That is a different question. The Moving Forward Together Campaign was part of the settlement agreement. The entities party to the Indian Residential Schools Settlement Agreement, that corporation was formed of all Catholic organizations that had participated, many religious congregations of women, the oblates and a few dioceses. The reason the corporation was formed was to participate in the negotiations for the settlement agreement.

Part of the terms of the agreement was a cash contribution, straight out, and then there was an in-kind contribution, which was assessed by a committee headed by Indigenous peoples. Then there was what was called the "best efforts" campaign. That was a campaign that was set in place to raise \$25 million. This may be more information than you want. Tell me if I'm saying too much. It had three parts. There was a public part that was to raise \$15 million. There was another part that was to raise \$6 million, and that was a local campaign. Then there was a part to raise \$4 million from religious organizations.

I co-chaired that committee to raise funding from the religious organizations. In that campaign, we were assessed \$4 million [Technical difficulties] which was not what we had hoped for, but it was what we could do. Unfortunately, the public campaign

Pour répondre à votre première question, les documents ont d'abord été soumis en 2015 et en 2016. Ils ont été mis en ligne sur le site Web du centre en 2021. Ils sont donc maintenant accessibles.

Si je me souviens bien, le livre de M. Benjamin a été écrit avant que je commence à travailler pour les sœurs, donc je ne connais pas tous les détails, puisque je n'ai pas traité la demande, s'il s'agit du livre auquel je pense. C'est la supérieure principale qui traite toutes les demandes liées aux pensionnats dans nos communications. Je peux faire un suivi auprès de l'équipe de direction, si cela peut être utile.

La sénatrice Sorensen: Je ne crois pas que ce soit nécessaire. C'était davantage une question générale pour les fins de nos discussions. Si les documents sont ailleurs, qui y a accès? J'imagine qu'ils ont été mis en ligne à un moment donné. Je trouvais seulement cette histoire intéressante.

Sœur Geernaert, vous venez peut-être de répondre à cette question dans votre échange avec la sénatrice White, mais j'ai une note ici disant que l'organisation que vous avez coprésidée s'appelait la Moving Forward Together Campaign et qu'elle recueillait des fonds pour des programmes de guérison et d'éducation. Pouvez-vous nous dire quelle somme les Sœurs de la Charité de Halifax ont recueillie dans le cadre de cette initiative et de quelle façon ces fonds ont été utilisés? La réponse que vous avez fournie quand vous avez cité les 10 000 \$ pour un projet relatif à l'eau était peut-être complète là-dessus.

Sœur Geernaert : C'est une question différente. La Moving Forward Together Campaign faisait partie de la convention. Les signataires de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, qui forment la corporation, sont toutes des organisations catholiques qui ont pris part aux négociations, dont de nombreuses congrégations de religieuses, les oblats et quelques diocèses. La corporation a été formée à titre de partie prenante des négociations de la convention.

Dans le cadre des modalités de la convention, il y avait une contribution immédiate en argent, puis une contribution en nature, qui a été établie par un comité présidé par des Autochtones. Il y a ensuite eu ce que nous appelions une campagne des « meilleurs efforts ». Il s'agissait d'une campagne dont l'objectif de collecte était de 25 millions de dollars. C'est peut-être plus de renseignements que ce que vous souhaitez en obtenir. Dites-moi si c'est trop. La campagne comportait trois volets. Il y avait un volet public avec un objectif de collecte de 15 millions de dollars. Il y en avait un autre avec un objectif de 6 millions de dollars. C'était une campagne locale. Puis, le troisième volet, lui, visait à recueillir 4 millions de dollars après des organisations religieuses.

J'ai coprésidé ce comité pour recueillir des fonds auprès d'organisations religieuses. Dans le cadre de cette campagne, on nous avait donné l'objectif de 4 millions de dollars [difficultés techniques], ce qui n'était pas ce que nous souhaitions, mais

did not raise any money, and neither did the local campaign. That meant the Moving Forward Together Campaign did not reach its \$25 million; it was a "best efforts" campaign. It was accepted as best efforts.

Does that help?

Senator Sorensen: Where did those funds end up going? It cut off a bit and I did not hear the total raised, but where did those funds go?

Sister Geernaert: The funds that were raised were sent to the Aboriginal Healing Foundation.

Senator Sorensen: Thank you.

Senator Coyle: Thank you to our two witnesses today.

I am curious as to whether any of the school records or records related to the sisters who worked at the school were lost in the fire that burned down the original Mount Saint Vincent Motherhouse.

Ms. Flynn: Yes, undoubtedly. The Motherhouse burned down in 1951, and anything related to the opening of the schools was lost and not recovered. Unfortunately, that is a reality of the archives.

Senator Coyle: I understand that there were two sisters who were assigned the responsibility of reconstructing some of the documents that had been lost in the fire. I am not sure how that happens. Do you know if they were able to reconstruct any of the documents relating to the sisters who were involved in the Shubenacadie school?

Ms. Flynn: A few sisters helped, and they were very successful in reconstructing biographical records about the sisters, basic information such as birth and death dates and where they were missioned. In that sense, it was successful in that we would have basic information about the sisters who served at the school in the early years, because, undoubtedly, there is someone who had passed away before 1951. That information was lost. There wasn't anything related to the school itself, such as student records or things like that. That would be, perhaps, what we're calling personnel files, lists of who was there and where they served.

The Chair: Could you please describe how the Sisters of Charity are contributing to any efforts by Indigenous communities to do research related to missing children and unmarked graves?

c'est ce que nous pouvions faire. Malheureusement, la campagne publique n'a pas permis de collecter les moindres fonds, tout comme la campagne locale d'ailleurs. La Moving Forward Together Campaign n'a donc pas atteint son objectif de 25 millions de dollars; c'était une campagne des « meilleurs efforts ». Les résultats ont été acceptés comme étant les meilleurs efforts.

Est-ce utile?

La sénatrice Sorensen: Où se sont retrouvés ces fonds? Nous avons brièvement perdu le son et je n'ai pas entendu le montant total recueilli, mais où se sont retrouvés ces fonds?

Sœur Geernaert : Les fonds recueillis ont été remis à la Fondation autochtone de guérison.

La sénatrice Sorensen: Merci.

La sénatrice Coyle: Merci aux deux témoins d'aujourd'hui.

Je serais curieuse de savoir si l'incendie qui a rasé la première maison mère de Mount Saint Vincent a entraîné la perte de dossiers scolaires ou de dossiers sur les sœurs qui ont travaillé au pensionnat.

Mme Flynn : Oui, sans l'ombre d'un doute. La maison mère a été rasée par un incendie en 1951, et tout ce qui avait trait à l'ouverture des écoles a été perdu et rien n'a été récupéré. Malheureusement, c'est la réalité des archives.

La sénatrice Coyle: De ce que j'en comprends, deux sœurs avaient la responsabilité de reconstituer certains des documents perdus dans l'incendie. Je ne suis pas certaine de comprendre comment cela fonctionne. Savez-vous si elles ont été en mesure de reconstituer le moindre document relatif aux sœurs qui ont œuvré au pensionnat de Shubenacadie?

Mme Flynn: Quelques sœurs ont participé, et elles sont arrivées à reconstituer les documents biographiques des sœurs avec beaucoup de succès; il s'agit de renseignements de base comme la date de naissance et de décès et les endroits où elles sont allées servir. De ce point de vue, l'effort a été une réussite puisque nous avons des renseignements de base sur les sœurs qui ont œuvré au pensionnat les premières années, car, assurément, il en a une qui est morte avant 1951. Cette information est perdue. Il n'y avait rien de pertinent sur le pensionnat en soi, comme les dossiers scolaires ou ce genre de choses. Il s'agit, par exemple, de ce que nous appelons des dossiers sur le personnel, des listes des personnes qui étaient là et des endroits où elles étaient à l'œuvre.

Le président : Pourriez-vous s'il vous plaît décrire de quelle façon les Soeurs de la Charité contribuent aux efforts de recherche des communautés autochtones qui ont trait aux enfants disparus et aux tombes anonymes?

Sister Geernaert: Mary, you did some work on that.

Ms. Flynn: Yes. A few years after I had submitted the scans of all of our records to the NCTR, I had seen in the news that the staff at the NCTR were trying to create a memorial register of the students who had passed away, as well as identifying where children who died there were buried. This was a few years before unmarked graves were in the news. I went through the annals that we had and made a spreadsheet of every reference of — I'm sorry, this is quite sensitive — a child dying or having been sick. We know that there were epidemics of different diseases. And in the references, if they did die, what happened to them? Were they sent home to their home community? Things like that.

I had contacted the NCTR and asked, "Would you be interested in this? Is this helpful? You have the records, but I have the time so I can do this." I did go through and did that for Shubenacadie as well as for St. Eugene's in Cranbrook, where the sisters also served as teachers and domestic workers. I had sent that in. I believe that helped with the memorial pages that are on the NCTR website that lists the children. I had sent it in with the caveat that it is just, in my opinion, a sliver of what possibly happened there. I think we know that there are more children who were sick and died than we perhaps have records for in our archives, but it was something that was aiding that work.

Senator Prosper: Thank you to you both, Sister Geernaert and Ms. Flynn, for outlining your efforts in terms of providing information and working towards the advancement of reconciliation. I certainly appreciated listening to your efforts.

My question gets to the nature of the information you provided earlier in response to a question from Senator Arnot. You got into the nature of the documentation giving the seven centimetres of information that you provided in scanned copies. You also made reference to photos. I am curious as to the nature of those photos. How did you discern what kind of information was provided? Thank you.

Ms. Flynn: Thank you. The photographs are online. You can see them. They are mostly of children, and sometimes of the sisters who worked there. We provided whatever information we had, which, unfortunately, if you look on the website, is not much. There are times when we are not even sure what year it is from or what decade it is from. We can sometimes judge from a sister's habit what year it might have been. There is a lot of information that is lacking, like names. There are hardly any names of sisters or children. Sometimes the priest or the

Sœur Geernaert : Madame Flynn, vous avez travaillé làdessus.

Mme Flynn: Oui. Quelques années après la soumission de tous nos documents numérisés au centre, j'ai vu aux nouvelles que le personnel du centre essayait de créer un registre commémoratif des élèves décédés de même que de cerner où ces enfants seraient inhumés. C'était quelques années avant que les tombes anonymes fassent les manchettes. J'ai consulté toutes les annales que nous avons et créé un tableur comprenant — je vous prie de m'excuser, c'est assez délicat — chaque référence à un enfant décédé ou malade. Nous savons qu'il y a eu des épidémies de différentes maladies. Dans ces références, si les enfants sont décédés, que leur est-il arrivé? Est-ce que leur dépouille a été envoyée à la maison, dans leur communauté d'origine? Ce genre de choses.

J'avais communiqué avec le centre et demandé s'il serait intéressé par ces renseignements, si ces renseignements seraient utiles. Ils ont les documents, mais j'avais le temps de faire ce travail. Je l'ai donc fait, ainsi que pour Shubenacadie et le pensionnat de St. Eugene's, à Cranbrook, où les sœurs ont aussi œuvré comme enseignantes et domestiques. J'ai transmis le tout. Je crois que cela s'est avéré utile aux pages commémoratives qui figurent sur le site Web du centre, qui nomment les enfants. J'ai toutefois transmis ces renseignements avec un avertissement indiquant que, à mon avis, ce n'était qu'une fraction de ce qui était probablement arrivé. Je crois que nous savons qu'il y a plus d'enfants qui étaient malades et qui sont décédés que ce qui a probablement été noté dans nos archives, mais c'est quelque chose qui contribuait à ce travail.

Le sénateur Prosper: Merci à vous deux, sœur Geernaert et madame Flynn, de nous présenter les grandes lignes de vos efforts pour fournir des renseignements et favoriser l'avancement de la réconciliation. Je suis certes reconnaissant que vous nous en fassiez part.

Ma question porte sur la nature des renseignements que vous avez fournis plus tôt dans votre réponse à une question du sénateur Arnot. Vous avez parlé de la nature des documents compte tenu des sept centimètres de renseignements fournis sous forme numérisée. Vous avez également fait allusion à des photos. Je serais curieux de connaître la nature de ces photos. De quelle façon avez-vous décidé du type d'information à fournir? Merci.

Mme Flynn: Merci. Les photos sont en ligne. Elles sont publiques. Elles illustrent surtout des enfants et parfois des sœurs qui ont travaillé au pensionnat. Nous avons fourni toute l'information que nous avions, ce qui, quand on regarde le site Web, ne représente malheureusement pas grand-chose. Il arrive que nous ne soyons même pas certaines de l'année ou de la décennie où ces photos ont été prises. Nous pouvons parfois hasarder une année d'après un habit de sœur. Il manque beaucoup de renseignements, comme les noms. Il n'y a pour

principal is identified. It is a huge access struggle in that we cannot even pinpoint a decade at some points. There are not a lot of photographs, but we did send whatever we had. Hopefully, survivors and their family members can try to identify their loved ones in the photographs, because that is not something that we are able to do. I can't even identify some of the older sisters in the photographs because the living sisters do not know people from 1930. That is a big challenge for access.

Sister Geernaert: At the reconciliation hearing here in Halifax, one thing that we did was, down on the bottom floor, we posted pictures. A number of the former students, the survivors, were down there gathering and reminiscing about the pictures. Some of those people would have a better idea of who was there.

Senator Prosper: Thank you.

Senator Hartling: Thank you to the witnesses for being here today.

I have to say that this is a very disturbing topic. I grew up not far from Shubenacadie, but we did not know anything about this. It was not even talked about. It is unfortunate that it was kept very secret. I am glad to see that we are getting some records. I listened to a video yesterday of some survivors. Their stories are very touching.

I wonder if you could tell me how many children were there during that time from 1930 to the time of the closure in 1967. Do we know if some of them are still living? Were there other things found? Some of the residents mentioned the fact that they had brought dolls and things. Were any other items found, or clothing? What kind of compensation have these survivors received? Could you give me a summary of some of those things, please?

Ms. Flynn: I am afraid that I cannot really answer any of those questions. I don't know if the NCTR would be able to speak to the question of the number of children who attended. I know it was not just from Nova Scotia. There were children from all over the Maritimes, Atlantic Canada, and I think Quebec as well. I am not sure how many are living. We do not have any artifacts related to Shubenacadie, and I cannot speak to the compensation. I am sorry.

Sister Geernaert: I know that initially there may have been 50 or 60 children, but by the time the school closed, again, I saw the number 137 in a class, but that does not tell you how many were there over the whole period of time. I'm sorry.

Senator Hartling: Okay. Are you saying that we could get that from TRC, or are there other places that we may be able to find that information?

ainsi dire aucun nom de sœur ou d'enfant. Il arrive que le prêtre ou le directeur d'école soit nommé. Tout cela nuit énormément à l'accès, car nous ne pouvons même pas établir une décennie dans certains cas. Il n'y a pas beaucoup de photos, mais nous avons envoyé celles que nous avions. Les survivants et les membres de leur famille, espérons-le, peuvent tenter d'identifier leurs proches sur ces photos, car ce n'est pas quelque chose que nous sommes en mesure de faire. Je ne peux même pas identifier certaines des sœurs plus âgées sur les photos, parce que celles encore en vie ne connaissent pas ces personnes de 1930. C'est un énorme obstacle.

Sœur Geernaert: À l'audience sur la réconciliation, ici, à Halifax, nous avons entre autres affiché des photos au rez-dechaussée. D'anciens élèves, des survivants, étaient rassemblés là et échangeaient des souvenirs évoqués par les photos. Certaines de ces personnes auraient une meilleure idée de qui était là.

Le sénateur Prosper : Merci.

La sénatrice Hartling: Merci aux témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Je dois dire que c'est un sujet fort troublant. J'ai grandi non loin de Shubenacadie, mais nous ne savions rien sur tout cela. Personne n'en parlait. Cette omerta est regrettable. Je suis toutefois heureuse de voir que nous obtenons des documents. J'ai regardé une vidéo hier sur certains des survivants. Leur histoire est très touchante.

Je me demande si vous pouvez me dire combien d'enfants étaient au pensionnat de 1930 jusqu'à sa fermeture, en 1967. Savons-nous si certains sont toujours vivants? A-t-on trouvé d'autres choses? Certains des pensionnaires ont mentionné avoir apporté des poupées, ce genre de choses. A-t-on trouvé le moindre de ces objets, ou des vêtements peut-être? Quel type de compensation ces survivants ont-ils reçue? Pouvez-vous me fournir un résumé pour certaines de ces choses, s'il vous plaît?

Mme Flynn: Je crains de ne pas pouvoir répondre à la moindre de ces questions. Je ne sais pas si le centre pourrait répondre à la question sur le nombre de pensionnaires. Je sais qu'ils ne venaient pas strictement de la Nouvelle-Écosse. Il y avait des enfants de partout dans les Maritimes, du Canada atlantique et du Québec également, il me semble. Je ne sais pas trop combien sont encore en vie. Nous n'avons pas d'artefact de Shubenacadie, et je ne peux pas parler de la compensation. Je suis désolée.

Sœur Geernaert : Je sais que, au départ, il y avait peut-être 50 ou 60 enfants, mais, à l'année de fermeture du pensionnat, j'ai vu le chiffre de 137 dans une classe, ce qui ne vous dit pas combien il y en a eu durant toute la période. Je suis désolée.

La sénatrice Hartling: D'accord. Dites-vous que nous pourrions obtenir ces renseignements auprès du centre, ou y a-t-il d'autres endroits où ils seraient accessibles?

Ms. Flynn: The first resource that I thought of was the historical narrative that was created by the government and is on the NCTR website. It provides a snapshot of the important dates for the school, who was running it and different things regarding that. There may be some statistics there. I used it as a resource myself to get a better understanding of the history because, as I said, we just have a snapshot that is based on the convent with references to the school. I need a better, broader understanding, and that is the resource that I go to.

Senator Hartling: Thank you.

The Chair: The floor is still open for any further questions, if any senators have any follow-up questions. I see no further questions, so the time for this panel is complete.

I would like to thank all of our witnesses for joining us today. If you wish to make any subsequent submissions, please submit them by email to our clerk within seven days. That brings us to the end of our meeting today.

(The committee adjourned.)

Mme Flynn: La première ressource à laquelle j'ai pensé est la trame historique créée par le gouvernement et qui figure sur le site Web du centre. Elle fournit un aperçu des dates importantes du pensionnat et précise qui était en charge et différents renseignements connexes. Il pourrait y avoir des statistiques là. Je l'ai consultée pour mieux comprendre l'histoire, car, comme je l'ai dit, nous n'avons qu'un aperçu basé sur le couvent avec des références au pensionnat. Je dois avoir une idée à la fois plus générale et plus précise de ce qui s'est passé, et c'est la ressource vers laquelle je me tourne.

La sénatrice Hartling: Merci.

Le président: Il est toujours possible de poser des questions, si les sénateurs ont des questions complémentaires. Personne ne semble en avoir, alors il est temps de conclure avec ce groupe de témoins.

Je tiens à remercier tous les témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Si vous souhaitez soumettre d'autres renseignements, veuillez les acheminer par courriel à notre greffière dans les sept jours à venir. Voilà qui conclut la séance d'aujourd'hui.

(La séance est levée.)